

Communiqué de presse
Paris, le 17 mai 2018

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET SNCF INTENSIFIENT LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DES GARES

Île-de-France Mobilités, la Région Île-de-France et SNCF se sont engagés le 17 mai 2018 à poursuivre et intensifier leurs efforts afin de rendre les gares franciliennes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce sont 930 millions d'euros d'engagements qui permettront à SNCF d'accélérer le programme de mise en accessibilité de 209 gares de la région.

Au total, c'est un engagement de plus de **1,4 Milliard d'euros** qui est fixé par les deux conventions de 2011 et 2018, dont 50% sont apportés par Île-de-France Mobilités, 25% par la Région Île-de-France et 25% par SNCF (SNCF Réseau: 18,75% et SNCF Mobilités : 6,25%).

MAI 2018 : SIGNATURE D'UNE DEUXIÈME CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES GARES FRANCILIENNES

Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un accord signé fin 2011 pour le financement du programme de mise en accessibilité des gares SNCF, voté par Île-de-France Mobilités (ex STIF) en 2009. **Une troisième et dernière convention devrait être signée en 2021**, visant à solder l'ensemble des engagements pris.

Ces aménagements, de grande importance pour les personnes à mobilité réduite, **bénéficient dans les faits à tous les voyageurs**¹. Ils concourent par ailleurs à faciliter les déplacements dans les gares, alors que le nombre de voyageurs y transitant, estimé aujourd'hui à plus de 3,2 millions chaque jour, ne cesse d'augmenter.

A ce jour, environ la moitié du programme de 209 gares a déjà été réalisée. En passant d'un effort financier annuel de 135M€ courants ces deux dernières années à 190M€ courants, Île-de-France Mobilités, la Région Île-de-France et SNCF entendent accélérer le déploiement des solutions d'accessibilité pour faciliter la vie quotidienne des franciliens et simplifier l'accès des transports à tous. En moyenne, **17 gares sont rendues accessibles chaque année**, soit une gare toutes les trois semaines pour une fin du programme de travaux en 2024.

Cet effort de production s'inscrit dans le cadre d'une programmation des travaux ferroviaires particulièrement dense en Île-de-France, qui implique une grande mobilisation du groupe SNCF, de ses ressources expertes et des entreprises d'ingénierie et de travaux spécialisées.

Afin de limiter les incidences sur les voyageurs, les travaux sont réalisés de nuit ou lorsque la fréquentation diminue (weekends, vacances). C'est pourquoi les chantiers s'évalent en moyenne sur deux ans.

¹ Île-de-France Mobilités a réalisé en 2014 une étude sur la mobilité des personnes à mobilité réduite sur un échantillon de 3 600 franciliens, dont 2 400 en situation de handicap vis-à-vis de la mobilité (et parmi eux, 1 400 ayant une reconnaissance officielle de leur handicap) : 4 Franciliens sur 10 sont en situation de mobilité réduite chaque jour (personnes en situation de handicap, déplacements avec un enfant en bas âge, femmes enceintes, problème temporaire de santé, transport de bagage ou d'objet lourd).

Les travaux d'accessibilité peuvent inclure la création de passerelles d'accès, de passages souterrains, la mise à niveau des quais, la mise en place d'ascenseurs, de systèmes de guidage, de toilettes accessibles... Ils sont complétés par des dispositifs simples et innovants favorables à l'accessibilité, développés par SNCF Transilien, avec Île-de-France Mobilités, comme :

- **Une information avant et pendant le voyage.** Avant le voyage : les sites comme Transilien.com ou Vianavigo.com permettent d'effectuer des recherches d'itinéraires prenant en compte l'accessibilité en temps réel des lieux et des modes de transport. Le Centre de Relation Client SNCF utilise également des outils innovants pour améliorer notamment la communication avec les personnes sourdes et malentendantes. Pendant le voyage : il existe une information sonore et visuelle exhaustive à bord et dans les gares.
- **Le service d'assistance Accès Plus Transilien** : depuis 2018, la prise en charge spontanée des voyageurs handicapés qui se présentent dans les gares déclarées accessibles et qui souhaitent être assistés pour accéder à leur train est effective. Le service est disponible du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h00. En dehors de ces horaires, le service reste disponible sur réservation préalable la veille avant 12h00 (par téléphone ou courriel).
- **Andilien** : c'est une nouvelle application (gratuite) de mise en relation entre les voyageurs handicapés et des agents SNCF : en quelques clics, la demande d'assistance du client est transmise aux agents SNCF, sans qu'il soit nécessaire pour le voyageur de le chercher dans la gare.

Ils complètent également le programme de renouvellement accéléré du matériel roulant, qui permettra aux franciliens de disposer de plus de **700 rames accessibles d'ici 2024**.

Chiffres clés de l'accessibilité en 2018 :

- **30 gares** en travaux
- **17 à 19 gares** seront déclarées accessibles en 2018
- Des travaux de grande ampleur à **Maisons-Alfort (94), Alfortville (94), et Bécon-les-Bruyères (92)**, qui incluent la création de nouveaux bâtiments voyageurs.
- Les travaux démarrent à **Pont-Cardinet (75), Meaux et Montereau (77), Trappes (78), Saint-Denis (93) et Pontoise (95)**

LA GARE DES VALLÉES (LIGNE L) FAIT PARTIE DES GRANDS CHANTIERS RÉCEMMENT ACHEVÉS.

Les travaux, qui correspondent à un investissement de 13M€, ont permis de créer des infrastructures d'importance : en particulier une passerelle, équipée d'ascenseurs, qui permet de relier entre elles les quartiers des trois communes de Colombes, La Garenne-Colombes et Bois Colombes, en même temps qu'elle facilite l'accès aux trains des personnes à mobilité réduite.

A ces travaux s'ajoutent des aménagements nouveaux qui permettront de faciliter le quotidien des usagers de la gare : un espace de travail en gare **Work & Station** ainsi qu'un service d'abri sécurisé pour vélos **Véligo**.

Les chiffres clés de la mise en accessibilité de la gare des Vallées (92) :

- Investissement de 13 M€,
- Création d'une nouvelle passerelle et de 3 ascenseurs pour relier les communes et accéder aux quais de la gare,
- Mise à niveau et remplacement du revêtement asphalte des quais,
- Mise en place de bandes de vigilance,
- Nouvel abri sur le quai côté bâtiment voyageurs,
- Remplacement du mobilier de quai,
- Mise aux normes de l'éclairage,
- Mise en conformité de la signalétique.

Les aménagements réalisés en gare des Vallées :

- **Un service d'abri sécurisé pour vélos Véligo :**
L'espace Véligo de la gare des Vallées, ouvert le 6 novembre 2017, a une capacité de 40 places sécurisées. Le coût du projet s'élève à 110 000€, financé à hauteur de 75% par Île-de-France Mobilités et 25% SNCF.
Ouvert 24h/24, 7j/7, il s'agit d'un abri à vélos sécurisé (sous vidéoprotection), abrité et éclairé, situé à 70 mètres maximum de la gare. Cet aménagement est accessible à l'aide d'un passe Navigo valide après abonnement au service pour 20€/an.
- **Un espace de travail en gare Work & Station :** le réaménagement de la gare a permis de créer un espace de micro-working : pratique, astucieux, c'est un espace qui est proposé aux clients SNCF pour recharger leur téléphone portable, s'informer, ou s'installer confortablement. 81 espaces micro-working ont été réalisés à ce jour en Ile-de-France, financés par Ile-de-France Mobilités.

À propos de SNCF Réseau

Au sein de SNCF, groupe public ferroviaire, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau gère, maintient, développe et commercialise les services offerts par le Réseau Ferré National. Il est le garant de la sécurité et de la performance de plus de 30 000 km de lignes, dont 2 600 de Lignes à Grande Vitesse. Il est le garant de l'accès au réseau et aux infrastructures de services pour tous ses clients. L'entreprise compte 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros en 2016
<https://www.sncf-reseau.fr>

À propos d'Île-de-France Mobilités

Depuis plusieurs années, Île-de-France Mobilités est fortement engagé, avec la Région Île-de-France et les entreprises de transports pour rendre plus accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement quelle que soit sa condition physique. Ces aménagements qui sont indispensables pour permettre aux personnes en situation de handicap d'utiliser les transports en commun, profitent au quotidien à tous les voyageurs.

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Contacts presse :

SNCF Transilien : Lucie Arcovio - 06 14 87 84 09

SNCF Réseau IDF : Anne-Christine Béon - 07 77 16 63 26

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilie - 01 47 53 28 42 - sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr

Région Île-de-France : Le service de presse - 01 53 85 66 45 - servicepresse@iledefrance.fr